



Séminaire du Conseil de développement de Cornouaille





Vendredi 18 novembre 2016, Briec

Le Conseil de développement de Cornouaille a organisé son **second séminaire de travail annuel** depuis sa nouvelle installation, le vendredi 18 novembre 2016, à Briec. L'ensemble des membres du Conseil (assemblée plénière) a été convié lors d'une demi-journée de travail.

L'objectif était de restituer, à l'assemblée plénière, les travaux des commissions et groupes de travail et de présenter les **propositions** qui en ressortent. 35 membres du Conseil de développement ont participé à ces travaux.

Le séminaire s'est clôturé par un temps de **synthèse** auquel ont assisté les élus cornouillais (Présidents des Communautés d'agglomération ou de communes (EPCI), conseillers régionaux et départementaux cornouillais).

Liste des travaux présentés

-  **Commission économie/emploi/formation**
La démarche « entreprises remarquables » menée par le groupe de travail du même nom.
-  **Commission aménagement**
L'allongement de la vie et le vieillissement de la population en Cornouaille
-  **Commission développement rural**
Les circuits de proximité et l'approvisionnement local
La culture en milieu rural
-  **Commission maritime**
Halieutique et construction réparation navale
Nautisme



Propositions formulées par le Conseil de développement (exemples) :

Commission économie/emploi/formation

▪ **Entreprises remarquables :**

Les travaux 2016 ont consisté en un recensement des entreprises cornouaillaise en lien avec les EPCI. Une liste « d'entreprises remarquables » a été établie et sera communiqué aux élus. Parallèlement, le groupe de travail *ad hoc* élabore un plan d'actions afin de valoriser ses entreprises et le territoire.

Une proposition d'action :

- **Réaliser le portrait croisé de 20 entreprises de Cornouaille** à partir d'interviews et de vidéos, présentant le savoir-faire, les métiers ou les perspectives de recrutement de l'entreprise. Pour réaliser ce travail de valorisation, il est proposé de mobiliser les jeunes du territoire afin notamment de leur favoriser l'accès aux *entreprises*.

Commission aménagement

▪ **Allongement de la vie**

Deux propositions du groupe de travail :

- **Favoriser l'organisation des services à la personne qui permettent le parcours de vie :**
 - en coordonnant l'intervention dans chaque EPCI des différents partenaires publics, privés et associatifs
 - en mettant en œuvre des actions concrètes notamment sur les transports et le logement
 - en mettant en commun les initiatives qui seront menées
- **Mesurer les emplois liés au vieillissement de la population, leur localisation et leur évolution prévisible :**
 - pour anticiper les décisions à mettre en place en matière de formation
 - pour favoriser l'innovation sur le partage du travail entre les structures afin de pallier les difficultés de recrutement et aider à la stabilité de l'emploi
 - pour prendre les mesures permettant aux salariés d'habiter au plus près de leur lieu de travail

Commission développement rural

▪ **Développement rural**

Travaux en cours avec une première proposition :

- **Une réflexion sur la ruralité** pour démontrer que la ruralité n'est pas une « fatalité » et que des projets peuvent y être développés et dynamiser le territoire
- **Organiser un évènement autour de la ruralité** à destination des élus, présentant des expériences réussies dans différents domaines en milieu rural (culture, services, aménagement, etc.)

Commission maritime

▪ **Halieutique et construction réparation navale**

Propositions sur l'halieutique :

- **Organisation d'un forum animé par les entreprises et les professionnels intégrant les métiers et l'acceptation des activités maritimes.** (Réhabiliter les métiers de la mer et favoriser l'acceptabilité des activités)
- **une formation au minimum bac +2 dédiée aux métiers de la mer** et particulièrement de **la pêche**. Mobilisation pour une formation BTS au lycée maritime du Guilvinec.

▪ **Nautisme**

Proposition sur le nautisme :

- **développer une offre harmonisée des ports de plaisance** cornouillais pour les prestations de type PASS-Escales et PASS TransEurope Marina
- **créer et développer une offre touristique intégrée** (culture, nautisme léger et habitable, nature et gastronomie) sur le territoire. Par exemple sur les rias.



Programme de travail 2017 :

- Suivre les propositions faites aux élus
- Participer aux travaux en fonction des objectifs retenus par les élus
- Contribuer à la revoyure du Contrat de partenariat
- Mettre en place un groupe de travail sur la qualité de vie et les conditions de développement en milieu rural



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT de Cornouaille

Historique

Le Conseil de développement de Cornouaille a été initialement installé le 21 juin 2000.

Lieux d'échanges et de débats, les conseils de développement apportent une vision prospective du territoire, émettent des avis, proposition et/ou recommandations aux élus locaux. Ils sont associés aux travaux de prospective, d'élaboration de stratégie territoriale et peuvent être saisis ou s'autosaisir sur tout sujet de développement territorial. Le Conseil de développement a notamment participé aux travaux de Cornouaille 2030, qui constituent le scénario de référence de développement du Pays de Cornouaille.



Des membres du Bureau du Conseil de développement

En juin 2014, le Conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement a validé la nouvelle composition de l'assemblée plénière du Conseil de développement, le nouveau règlement et la mise à disposition d'une chargée de mission pour son animation.

Le Conseil de développement est composé d'acteurs, issus de l'ensemble des territoires composant la Cornouaille, c'est-à-dire les dix Communautés de communes.

Par définition, le Conseil de développement de Cornouaille ne comprend aucun élu. Il s'agit donc d'une entité parallèle à Quimper Cornouaille Développement, structure qui regroupe les élus du territoire cornouillais.

Domaines d'intervention

Le Conseil de développement est associé aux réflexions dans le cadre des projets de territoire et des contractualisations financières avec la Région. Cette dernière a souhaité privilégier son partenariat avec les Pays, en valorisant l'action des Conseils de développement.

Le Conseil de développement intervient dans **3 missions principales** :

- La réponse aux sollicitations, aux consultations et aux demandes d'avis de Quimper Cornouaille Développement ou des collectivités territoriales sur tous les thèmes intéressant la Cornouaille.
- Les propositions ou les recommandations formulées à Quimper Cornouaille Développement suite aux travaux entrepris dans les différentes commissions du Conseil de développement.
- La participation à parité avec les élus au Comité Unique de Programmation, qui sélectionne et valide les projets qui bénéficieront de financements régionaux et européens.

Instances

L'assemblée plénière, qui valide l'ensemble des travaux, compte à ce jour plus de **75 membres**, répartis en **cinq collèges** :

- ✚ Collège 1 : Acteurs économiques
- ✚ Collège 2 : Partenaires sociaux
- ✚ Collège 3 : Etablissements et services publics
- ✚ Collège 4 : Vie collective et associative
- ✚ Collège 5 : Personnes qualifiées

Le bureau, dont le rôle est la coordination et le suivi des travaux du Conseil, est composé du Président, des Vice-présidents (un par collège) et des animateurs de commissions, soit 10 personnes.

La **composition du bureau** est la suivante :

- Président : **Jean-Michel GUILLOU**
- Vice-Président collège 1 : **Michel GUEGUEN**, Président de la CMA29
- Vice-Président collège 2 : **Joël LE DANTEC**, CFDT
- Vice-Président collège 3 : **Albert BILLON**, DIRECCTE
- Vice-Président collège 4 : **Delphine LE DOZE**, Espace associatif Quimper Cornouaille
- Vice-président collège 5 : **Maryvonne GUIAVARC'H**, CESER Bretagne
- Animateur commission aménagement : **Alain JEGAT**, CCI Quimper Cornouaille
- Animateur commission développement rural : **Sophie ENIZAN**, Chambre d'Agriculture du Finistère
- **Eric VIGHETTI**, Office de Tourisme de Quimper Cornouaille
- Animateur commission maritime : **Michel KERSCAVEN**, Interprofession du Port de Concarneau)



*Des membres du
Bureau du Conseil de
développement*

Afin d'organiser ses travaux, le Conseil de développement a fait le choix de mettre en place **4 commissions** :

- ✚ Commission économie/emploi/formation
- ✚ Commission aménagement
- ✚ Commission développement rural
- ✚ Commission maritime

Le séminaire du Conseil de développement

Le Conseil de développement organise, un séminaire annuel de travail à l'attention de l'ensemble de ses membres (acteurs économiques, associatifs, personnalités qualifiées du territoire).

Le séminaire a pour objectif de restituer les travaux de ses commissions (maritime, économie/emploi/formation, développement rural et aménagement).

Le Conseil de développement invite les élus de la Cornouaille à un temps d'échanges à l'issue du séminaire afin de leur formuler des propositions concrètes faisant suite à leurs travaux.

A la suite du séminaire, un point presse est organisé afin de présenter le bilan de l'activité 2016 du Conseil de développement et d'informer des propositions faites aux élus.

Auteur : CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE CORNOUAILLE

Date : février 2016

Editorial de Jean-Michel Guillou, président du Conseil de développement de Cornouaille

Le Conseil de développement de Cornouaille a été renouvelé en 2014 et beaucoup de nouveaux membres s'y sont investis. Dans la continuité des travaux déjà entrepris, il poursuivra son implication, démontrant ainsi l'intérêt de la société civile pour notre territoire. Le Conseil de développement n'a pas vocation à prendre des décisions, qui incombent aux élus, mais il a l'ambition de donner son avis et de faire des propositions qui permettent d'éclairer ces décisions.

Ce document synthétise les travaux de notre séminaire du 6 novembre 2015 à Douarnenez. Bien entendu, il n'aborde pas tous les sujets intéressant la Cornouaille. Il s'agit d'une première contribution et le travail va se poursuivre de manière collective et intensive en 2016, avec l'objectif, qui unit l'ensemble des membres, d'une Cornouaille forte et solidaire.

Au moment où les évolutions s'accélèrent l'avenir de la Cornouaille dépendra de sa capacité à s'unir en faveur d'objectifs communs.

Jean-Michel Guillou, Président du Conseil de développement de Cornouaille

Document en ligne sur www.quimper-cornouaille-developpement.fr/Media/Publications/Synthese-des-travaux-du-seminaire-du-Conseil-de-developpement-de-Cornouaille-du-6-novembre-2015

Plus d'informations

- Site internet du Conseil de développement

www.conseildeveloppementcornouaille.fr/

- Site internet de Quimper Cornouaille Développement

www.quimper-cornouaille-developpement.fr/Projets-de-territoire/Conseil-de-developpement

Contact

Séverine ALLAIN

Animatrice du Conseil de développement de Cornouaille

Tél : 02.98.10.34.09

Mél : severine.allain@quimper-cornouaille-developpement.fr

